

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 1 mai 2006, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
Alain Vallée, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Christine Lapointe.

Rés. 2006-05-130 :Ouverture de la séance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-131 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2006 et celui de la séance ajournée du 10 avril 2006

Correspondance

Comptes

Nomination du maire suppléant

Demande de la société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle.

Semaine de la municipalité du 4 au 10 juin 2006.

Solutions Documentaires Gestar/ offre de service classification des documents de la municipalité.

a) Réseau Biblio/convention d'utilisation Simb@ en prolongement de la convention initiale autorisation de signature.

Réseau Biblio/assemblée annuelle 2006.

Société Saint-Jean Baptiste de Québec/décision des fêtes du 400^{ème} de Québec

CDC de Mékinac/demande de support financier

Déterminer les travaux de voirie pour l'été 2006.

Marcel Guimond & Fils/offre de calcium comme abat poussière pour les chemins de gravier.

Entretien des aménagements paysagers de la municipalité.

Modification du bâtiment Pavillon Saint-Gabriel pour abriter le tracteur de la municipalité.

Rapport financier de l'OMH de Sainte-Thècle au 31 décembre 2005

Achat de deux tondeuses et d'une débroussailleuse

Réfection d'une partie de la toiture de l'Hôtel de Ville.

Adoption du règlement 233-2006 : Décrétant l'ouverture de la rue Charles-Audy et des travaux d'aqueduc, de drainage, d'excavation et de fondation granulaire pour la construction de cette rue.

Demande au syndicat pour la revitalisation du terrain de baseball du Parc Éric Bédard.

A) Emplois étudiants : surveillant de plage, préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste.

B) Programme Desjardins – Jeunes au Travail

Nivelage du terrain derrière le 115 rue Lacordaire (Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle).

MRC de Mékinac/rencontre d'information sur l'adoption du schéma d'aménagement révisé.

Demande de Promotion Sainte-Thècle.

Vacances Claude Martel et Louise Dumas

Demande de lumière de rue 4è avenue nord lac Croche

Réseau en loisir/Mékin'art, formation des animateurs et mes premiers jeux.

Annulation du solde résiduaire du règlement 207-2003

Organisme Info-Crime Mauricie/offre de panneaux de sensibilisation

Questions de l'assistance

Affaires nouvelles :

Modification à la résolution 127-04-06

Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-132 : Adoption du procès-verbal des séances du mois d'avril 2006

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2006 et celui de la séance ajournée du 10 avril 2006, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en avril 2006

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

On nous confirme le versement semestriel d'une aide financière payable sur 20 ans, dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales. Ce versement de 37 579,17 \$ représente la quote-part du gouvernement du Québec, soit 27 000 \$ en capital et 10 579,17 \$ en intérêts, ayant son échéance le 19 avril 2006, relativement à l'émission de 622 800 \$ effectuée le 19 avril 2004.

Un versement semestriel de 52 484,40 \$ représentant la quote-part du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales, soit 36 805 \$ en capital et 15 679,40 \$ en intérêts, ayant son échéance le 12 mai 2006, relativement à l'émission de 847 700 \$ effectuée le 12 mai 2003.

- **Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

Suite à la demande de l'association concernant la fermeture temporaire du chemin Joseph-Saint-Amant donnant accès au lac Fontaine, ils leurs autorisent à procéder à la fermeture de ce chemins à compter du 7 avril 2006 jusqu'au 7 mai 2006 inclusivement. L'association est également autorisée à placer à des endroits stratégiques tous les panneaux jugés nécessaires à cet effet. L'avis qui a été remis devra être affiché sur les lieux de façon à ce que le public puisse en prendre connaissance et agir en conséquence.

- **Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre des Affaires municipales et des Régions et ministre du Tourisme**

On nous annonce la mise sur pied de la Corporation des Fleurons du Québec. Cette corporation sans but lucratif offre maintenant à toutes les municipalités la possibilité d'afficher les Fleurons du Québec, un label reconnaissant l'état d'embellissement horticole de nos milieux. Cette classification permettra ainsi de reconnaître et de souligner les efforts que consacrent les municipalités et leurs citoyens à l'amélioration de leur environnement par l'embellissement horticole de leur milieu de vie. On nous invite à y inscrire notre municipalité en consultant le site Internet des Fleurons du Québec à l'adresse www.fleuronsquebec.com.

- **Ministre des Affaires municipales et des Régions**

On nous invite à participer à la Semaine de la municipalité qui se déroulera du 4 au 10 juin 2006 sous le thème *Les citoyens au cœur de la fête !* et, pour une seizième année consécutive, le travail soutenu de citoyennes et de citoyens, de membres du personnel municipal et d'organismes à but non lucratif sera honoré publiquement par le Mérite municipal. La remise des prix du Mérite municipal aura lieu à l'Assemblée nationale le vendredi 9 juin 2006. De plus, les outils d'information et de promotion de la Semaine 2006 ainsi

que le formulaire de mise en candidature au prix du Mérite municipal nous seront transmis. On nous invite à en prendre connaissance et à les diffuser dans notre milieu. De plus, un prix de participation de 10 000 \$ sera tiré au sort parmi les municipalités qui auront inscrit leurs activités sur le site Web du ministère des Affaires municipales et des Régions avant le 1^{er} juin 2006.

- **Ministre déléguée aux Transports et ministre de la région de la Mauricie**

Christiane Matteau, secrétaire, accuse réception au nom de madame Julie Boulet de notre copie de résolution numéro 2006-04-115 adressée à monsieur Michel Desprès, ministre des Transports, concernant une demande d'aide financière.

Chantal Marceau, adjointe au directeur et responsable de la correspondance, accuse réception de la correspondance et de la résolution 2006-04-115 concernant notre demande d'aide financière pour des travaux sur la rue Dupont et sur le chemin Saint-Michel Nord.

- **Association des directeurs municipaux du Québec**

On nous transmet le bulletin *Membres en direct* de mars 2006 ayant pour sujet : Le directeur général : un allié engagé, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Fonds de défense des membres et Des changements au sein des comités internes et externes.

Mini Scribe qui nous donne les dates importantes du mois mai 2006 et qui traite de deux sujets ayant pour titre : « Cotisation à la CSST – Précaution à prendre et La Loi, c'est la Loi ». Voir Annexe « A ».

- **Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac**

On nous remet la résolution mentionnant que l'organisme des Aidants naturels partage la location de leur local avec le Centre Prévention Suicide Centre-Mauricie/Mékinac et l'organisme Le Périscope selon les termes de l'entente qui sera signée par les trois parties.

- **Association sur l'accès et la protection de l'information (AAPI)**

On nous offre un outil de référence pratique et complet comprenant des guides explicatifs avec de nombreux exemples, des modèles de lettres, d'ententes, de registres et autres documents types, des tableaux, des aide-mémoire, un glossaire définissant divers termes à la lumière de la jurisprudence pertinente, une bibliographie et divers autres documents de référence. De plus, on nous invite au 14^e Congrès AAPI du 3 au 4 mai 2006 à Québec qui a pour thème : « Protéger la vie privée ou se priver de protection ».

- **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

Communiqué daté du 11 avril 2006 ayant pour titre : « Le rapport du BAPE est maintenant public ».

- **CAP Excavation**

On nous mentionne que le 20 avril à l'antenne de Télé-Québec a eu lieu la diffusion d'un film-choc documentaire, « Tabou(e) », portant sur l'épandage des boues. Ce film a eu comme objectif de discréditer la valorisation agricole des boues municipales et papetières. Suite aux fausses allégations du film, le plus, le ministère de l'Environnement a préparé au document au sujet des questions soulevées dans le film-choc, dont celui-ci nous a été transmis.

- **Carrefour jeunesse-emploi**

On nous invite à faire parvenir nos offres d'emploi d'été étant donné que tous les jeunes de Mékinac ont été invités au dévoilement des emplois d'été le 24 avril 2006. C'est donc le meilleur temps pour planifier notre recrutement et besoins estivaux en main-d'œuvre.

- **Centre d'action bénévole Mékinac**

On nous fait parvenir leur programmation pour le gala du 30 avril ainsi que le nouveau visuel pour la semaine de l'action bénévole qui s'est déroulé du 23 au 29 avril.

- **Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan**

Nancy Laplante, chef d'administration des programmes aux 65 ans et plus Centre multiservice Foyer de Sainte-Thècle, souhaiterait notre collaboration concernant l'entretien de la route 352 afin d'assurer une plus grande sécurité routière pour les nombreux utilisateurs. On nous mentionne que de nombreux commentaires ont été recueillis à l'effet que pendant la période de l'hiver, la route 352 reliant Saint-Adelphe à Sainte-Thècle est « plus ou moins bien entretenue ».

- **CGI**

On nous invite à communiquer avec Jean Deku, chef de service, pour une évaluation sommaire des coûts reliés à une nouvelle analyse de protection incendie et des classements d'assurance de notre municipalité. Il est à noter que plusieurs compagnies d'assurances subventionnent CGI pour effectuer ce type de travail. Cette subvention s'applique directement aux coûts de l'offre de service et en réduit le montant total.

- **CLD Mékinac**

La population de Notre-Dame-de-Montauban est conviée au Brunch de la solidarité, le 7 mai prochain à 10h30.

On nous transmet deux Communiqué en date du 20 avril 2006 qui ont pour titre : « Le CLD Mékinac soutient ses municipalités et Bilan 2005 à l'enseigne du succès ».

Julie Massicotte, agente de communication, nous fait part d'un projet que l'entreprise Telmax souhaite implanter. Il s'agit d'offrir à la population des municipalités de Saint-Roch-de-Mékinac, de Sainte-Thècle et de Lac-aux-Sables d'élargir son réseau local pour les appels téléphoniques. Toute personne intéressée pourrait défrayer le montant de 9,45 \$/mois pour obtenir le même réseau d'appels locaux que la ville de St-Tite, soit Trois-Rivières, Shawinigan, St-Maurice, Mont-Carmel, St-Louis-de-France, etc., sans avoir à payer les frais d'interurbain. Le nombre d'adhérents minimum est de 500 personnes pour les trois municipalités regroupées.

On nous remet le bulletin *Nouvelles du CLD Mékinac* du mois d'avril 2006 et le bulletin *La Nouvelle Touristique Mékinac région de plein air*.

Angèle-Anne Brouillette, agente de projet, nous mentionne que les membres du Comité territorial de développement social Mékinac ont débuté leurs travaux menant au dépôt d'une politique de développement social pour le territoire et ils souhaitent maintenant rencontrer la population de Mékinac afin de discuter de trois thèmes, soit : les freins à la participation sociale des citoyens(nes) de Mékinac, les freins de la qualité de vie des citoyens(nes) de Mékinac et les pistes de solutions concrètes. On nous invite à assister à une ou

l'autre des rencontres qui se tiendront la première le 4 mai à St-Tite, la deuxième le 8 mai au Lac-aux-Sables et la troisième aura lieu le 9 mai à St-Roch-de-Mékinac.

- **Commission de protection du territoire agricole**

On nous remet une lettre adressée à Ferme L.P. Germain Senc qui mentionne ne pas avoir besoin d'autorisation de la Commission pour que la municipalité émette un permis numéro pour la construction d'une résidence pour leur employé, Monsieur Yvan Germain, en conformité à l'article 40 de la loi, a maintenant fait l'objet d'une vérification. Le projet de construction résidentielle est conforme à la loi.

On nous transmet une copie conforme d'une lettre adressée à Mario Gagnon, notaire, mentionnant qu'il soumet ne pas avoir besoin d'autorisation de la Commission pour faire reconnaître des droits acquis n'est pas nécessaires au sens de la loi parce qu'elle n'a pas été produite à l'occasion d'une demande de permis de construction ou de l'aliénation d'une superficie de droits acquis. La Commission a procédé à certaines vérifications qui leur font conclure que les droits que monsieur Gagnon invoque aux articles 101-103 peuvent être confirmés.

- **Conférence régionale des élus de la Mauricie (CRÉ)**

Communiqué en date du 12 avril 2006 ayant pour titre : « La Conférence régionale des élus de la Mauricie octroie plus de 300 000 \$ ».

- **Corporation Transport Adapté Mékinac**

Convocation à l'assemblée générale annuelle de la CTA Mékinac qui se tiendra le jeudi 4 mai 2006 à 19h30. Voir Annexe « B ».

- **Curriculum vitae**

Pascal Garceau, 2463 Avenue Comtois, Shawinigan, recherche un poste en traitement des eaux.

Frédéric Vallée, 161 St-Amand, Ste-Thècle, G0X 3G0, recherche un emploi d'été.

Lynda Délisle, 130 4eme Avenue Nord, Ste-Thècle, G0X 3G0, recherche un emploi d'été.

Alexandre Trudel, 2181 ch. St-Joseph, Ste-Thècle, G0X 3G0, recherche un emploi d'été.

Nadia Vallée, 117 carré Proteau, Ste-Thècle, G0X 3G0, recherche un emploi d'été.

Simon Goulet, 2744 St-Pierre Nord, Ste-Thècle, G0X 3G0, recherche un emploi d'été.

Olivier Lachance, 109 Notre-Dame, Sainte-Thècle, G0X 3G0, recherche emploi d'été.

Jérôme Gervais Lavoie, 279, Père-Turgeon, Trois-Rivières, G8T 8X2, recherche un emploi d'été.

François Devault, 251 rue Piché, Ste-Thècle, G0X 3G0, recherche un emploi d'été.

Sylvie Roberge, 1981, ch. St-Pierre Sud, Ste-Thècle, G0X 3G0, recherche poste en bureautique.

Valérie Leloup, 112 Notre-Dame, Ste-Thècle, G0X 3G0

- **Desjardins**

Les administrateurs de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle – Saint-Adelphe nous convoquent à l'assemblée générale annuelle des membres qui avait lieu à la salle Aubin le mercredi 26 avril 2006 à 19h30.

- **Educ Expert**

On nous informe des services d'Educ Expert dans le cadre de la formation Pompier 1 et de la tenue d'une séance d'information dans notre région qui aura lieu le 17 mai à Trois-Rivières.

- **Femmes de Mékinac**

On nous mentionne les activités à venir au courant du mois d'avril 2006. On nous mentionne également que leur nouvelle adresse Internet est maintenant : www.femmekinac.qc.ca. De plus, on nous invite à participer au prochain Bulletin de liaison *Autour d'Elles*.

- **Fondation du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières**

Jean Boulet, président du conseil d'administration, nous invite à faire un don dans le but de soutenir le développement et les orientations du centre hospitalier qui vise à améliorer continuellement les services et les soins de santé dispensés à la population régionale.

- **FQM (Voir Annexe « C »)**

Contact FQM édition du 31 mars 2006.

On nous remet un communiqué ayant pour titre : Nouvelle entente exclusive aux membres de la FQM : Économiser 3 ¢ sur chaque litre d'essence acheté chez Esso !

On nous mentionne que l'assemblée des MRC prévue le 11 mai a été reportée au 31 mai et 1^{er} juin prochain. On nous rappelle que l'assemblée générale des membres de La Mutuelle des municipalités du Québec est maintenue à 14h le mercredi 10 mai à l'Hôtel Plaza Québec.

Une invitation à une journée d'échanges le mercredi 17 mai à Rivières-du-Loup qui concerne : La relève entrepreneuriale : une solution concrète à l'exode des jeunes.

- **Héma-Québec**

On nous remercie de notre implication et de notre dévouement dans le cadre de la collecte de sang tenue à Sainte-Thècle le 28 mars dernier. Cet événement a été une belle réussite et ils ont accueilli 119 donateurs, ce qui représente 95% de l'objectif visé.

- **Katimavik**

Depuis 1977, Katimavik offre l'occasion aux jeunes Canadiennes et Canadiens d'apporter leur contribution aux communautés. Nous faisons appel à nous, puisque nous faisons partie d'un réseau de personnes qui pourraient leur aider au développement de leur programme dans notre communauté. On nous invite à partager cette information avec les personnes clés de notre communauté afin d'évaluer les intérêts de chacun pour un tel partenariat.

- **La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel**

On nous remet le formulaire d'inscription concernant le stage régional de formation pour moniteurs de loisirs au camp de jour Mont-Carmel qui aura lieu du 19 au 21 mai prochain.

- **La Mutuelle des municipalités du Québec**

Invitation à la quatrième Assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 10 mai 2006 à l'hôtel Plaza de Québec. Cette assemblée sera l'occasion d'en apprendre davantage sur notre mutuelle, ses projets

d'avenir et évidemment de prendre connaissance des résultats fort positifs de l'année financière 2005. De plus, le rapport annuel sera remis lors de cette assemblée.

On nous remet le bulletin d'information *FLASH MMQ* édition du mois mars 2006 qui traite des Systèmes d'alarme et préoccupations printanières.

Deux communiqués en date du 28 mars 2006 qui ont pour titre : « Utilisation des services professionnels juridiques et Les visites d'inspection, un premier pas dans le processus de prévention ».

- **Le Groupe Régional**

Le Groupe Régional administre les paiements versés en remplacement d'impôts pour la Société Canadienne des Postes. La maison mère Groupe Régional déménage et on nous transmet l'adresse de correspondance relative aux paiements versés en remplacement d'impôts pour la Société Canadienne des Postes.

- **Marché Municipal**

Une chronique nous rappelant qu'à compter du 1^{er} septembre prochain, les officiers du service de sécurité incendie municipaux seront tenus de se conformer à une toute nouvelle réglementation.

- **MRC de Mékinac**

Copie du procès-verbal de la session des membres du Conseil tenue le 15 mars 2006.

Claude Beaulieu nous mentionne que la MRC de Mékinac a confié à la MRC des Chenaux le mandat de réaliser les activités administratives et techniques relatives à l'offre des différents programmes d'amélioration de l'habitat offert par la Société d'habitation du Québec et à leur suivi.

Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, nous fait parvenir la copie du règlement 2006-138 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Mékinac visant à préciser les normes de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

On nous remet une copie de la résolution 06-04-71 en date du 19 avril 2006 ainsi que le règlement 2006-139 concernant les vidanges des fosses septiques.

- **Office des personnes handicapées**

On nous remet le bulletin *L'Intégration* édition du printemps 2006 qui celui-ci traite de divers sujets.

- **Offre de service**

Hydro Jet, lavage haute pression, nous offre leurs services pour le nettoyage de toutes surfaces (briques, pierres, pavés et autres) ainsi que le dégivrage et nettoyage de conduites d'eau (réseaux fluviaux, drains, tuyaux, ponceaux, canalisation et autres) et tous travaux d'entretien.

- **Postes Canada**

Une invitation à honorer les efforts de certaines personnes en proposant un candidat, une organisation ou une entreprise de notre collectivité qui mérite un Prix de l'alphabétisation 2006 de Postes Canada. Il s'agit du

seul programme national de prix qui rend hommage aux réalisations des apprenants et qui reconnaît leurs efforts ainsi que ceux qui les ont aidés à apprendre à lire et à écrire.

- **Premier ministre du Canada**

On nous remet un dépliant dans lequel le discours du Trône énonce les cinq grandes priorités du nouveau gouvernement du Canada.

- **Québec Municipal**

Communiqué en date du 20 avril qui a pour titre : « Le taux général du salaire minimum passera de 7,60 \$ à 7,75 \$ à compter du premier mai prochain, a annoncé hier le ministre du Travail, Laurent Lessard ».

- **Recyc-Québec**

Le 13 juin 2005, Recyc-Québec mettait en ligne sur Internet une base de données destinée à aider les citoyens du Québec à gérer de façon responsable les matières résiduelles qu'ils génèrent. Appelée *l'abc du recyclage à domicile*, cette base de données permet à chaque municipalité d'entrer les données et ressources spécifiques à son territoire. On nous rappelle de prendre quelques minutes afin de valider et de mettre à jour notre fiche d'information destinée à la population.

On nous remet le bulletin d'information qui mentionne que les organismes sont invités à soumettre leur projet pour l'édition 2006-2007 du programme VERRR 2008. De plus, divers articles sont traités, dont Recyc-Québec adopte sa nouvelle politique environnementale.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

À la demande de la Ville de Trois-Rivières, et en réponse à l'augmentation des coûts de la collecte et du transport des déchets, la Régie a activé sa compétence en matière de collecte des ordures. L'objectif de la Régie est d'être perçue, dans le milieu des transporteurs, comme un régulateur des coûts. Pour les municipalités qui souhaiteraient que la Régie prenne en charge la collecte des déchets sur son territoire, il est important de le prévoir rapidement. Suite au sondage réalisé auprès de leurs municipalités membres, ils ont évalué le coût approximatif de la collecte des déchets sur leur territoire, si effectuée par la Régie. On nous remet un tableau qui représente les résultats pour notre municipalité. Voir Annexe « D ».

- **Régie du bâtiment**

Nouvelles publications concernant le Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs c'est-à-dire : Les mesures à prendre, Info-RBQ Aux entrepreneurs détenant la sous-catégorie 3031 ou 3032 et Info-RBQ Aux syndicats de copropriétaires visés par le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.

- **RÉSEAU environnement**

On nous invite à participer le 21 septembre 2006 à la conférence régionale 2006 du RÉSEAU environnement. Ce colloque se veut une journée de formation, d'échanges et de rencontres entre les divers intervenants régionaux en environnement (industriels, gouvernementaux, municipaux et consultants). Le programme propose six conférences regroupées autour d'une salle d'exposants des plus intéressants.

- **Sécurité en incendie**

L'AMSIQ en collaboration avec la revue Code 9-1-1 nous invite à son premier séminaire qui aura lieu le 19 mai à Boucherville sous le thème « Le comportement humain et l'incendie » par Mme Guylène Proulx, Ph.D. du Conseil National de recherche du Canada.

- **Table québécoise sur l'herbe à poux**

On nous invite à poursuivre nos efforts dans l'élaboration de notre plan d'action pour le contrôle de l'herbe à poux, et ainsi participer à l'effort collectif visant à soulager les personnes allergiques au pollen de cette plante. Pour assurer le succès de notre plan d'action municipal, il apparaît indispensable d'identifier un responsable du dossier herbe à poux qui verra à la planification et à la coordination des actions. On nous invite à désigner ce responsable et à en informer la TQHP et de le retourner au ministère de la Santé et des Services sociaux avant le 1^{er} mai 2006.

- **Tennis Québec**

Tennis Québec lance officiellement plusieurs de ses programmes estivaux. On nous remet un dépliant concernant le programme d'initiation tennis plus Banque Nationale avec Wilson.

- **Tremblay Bois Mignault Lemay**

On nous mentionne que suite au mandat qui leur a été confié par la municipalité, ils ont déposé, le 31 mars 2006, à la Cour municipal de la MRC de Mékinac une procédure contre monsieur Patrice Tessier pour lui réclamer les taxes municipales dues pour les exercices financiers 2003 à 2006 inclusivement.

- **Unité régionale de Loisir et de Sport de la Mauricie (URLS)**

On nous informe que le conseil d'administration de l'URLS de la Mauricie nous accorde une subvention de 440 \$ pour le projet V1/06/04/016 dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités.

Rés. 2006-05-133 : Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-134 : Approbation des comptes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le paiement des comptes figurant sur les deux listes présentées au conseil, dépenses incompressibles et autres dépenses effectuées jusqu'au 30 avril 2006 représentant une somme totale de 186 015.03 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Une copie de l'état des revenus et dépenses de la municipalité pour le mois d'avril 2006 est remise aux membres du conseil ainsi qu'une estimation des résultats au 31 décembre 2006.

Rés. 2006-05-135 : Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme André Lacombe, conseiller au siège numéro un,

- a) maire suppléant pour les six prochains mois.
substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-136 : Demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle sollicitant la collaboration de la municipalité pour l'organisation et la réalisation de son programme d'activités pour la Fête nationale les 23 et 24 juin, entre autres, l'utilisation du stationnement arrière de l'hôtel de ville pour le feu de joie du 23 et la participation du service des incendies pour la protection des participants, l'utilisation du Parc Saint-Jean-Optimiste pour le dîner champêtre le 24 juin, la gratuité de la salle Aubin pour le souper communautaire du 24 juin;

CONSIDÉRANT que la résolution 97-01-29 autorise l'utilisation gratuite de la salle Aubin pour les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale du 24 juin;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Alain Vallée, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle:

autorise la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle à utiliser gratuitement la Salle Aubin, la cour de l'hôtel de ville et le parc Saint-Jean pour les activités organisées dans le cadre de la Fête nationale du 24 juin 2006.

autorise la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Thècle à faire un feu de joie dans la cour arrière de l'hôtel de ville, conditionnellement à ce que le chef pompier en soit informé afin que le service des incendies assure la sécurité des participants pendant toute la durée de l'activité.

- c) accepte de confectionner le feu de joie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Semaine de la municipalité

Le conseil municipal de Sainte-Thècle ne fait pas d'activités pour la semaine de la municipalité en 2006 ; mais essaiera de préparer un programme des activités dans le cadre de cette semaine pour l'année 2007.

Rés. 2006-05-137 : Solutions Documentaires Gestar/ offre de service classification des documents de la municipalité

ATTENDU l'offre de service de Solutions Documentaires Gestar pour la classification des archives ;

ATTENDU les deux options soumises :

Option 1 : clés en main avec placement d'une ressource technique sur place durant 75 jours, le prix est de \$ 17 335,00 plus taxes.

Option 2 : un transfert d'expertise vers votre personnel et travaux techniques effectués par eux ; mais encadré par leur personnel, le prix est de \$ 7 755.00 plus taxes.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte l'offre de Solutions Documentaires Gestar au montant de 7 755.00 \$ taxes en sus pour l'option 2, soit transfert d'expertise vers notre personnel et travaux techniques effectués par nos employés ; mais encadré par leur personnel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-138 : Réseau Biblio/convention d'utilisation Simb@ en prolongement de la convention initiale autorisation de signature.

CONSIDÉRANT l'importance de l'utilisation du Système informatique modulé pour la bibliothèque affilié (SIMB@) pour la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT la demande du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie de prolonger la convention d'utilisation SIMB@;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise le maire et le secrétaire trésorier à signer la convention d'utilisation Simb@ en prolongement de la convention initiale avec le Centre Régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-139 : Réseau Biblio/assemblée annuelle 2006.

CONSIDÉRANT la convocation du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie à leur assemblée annuelle;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise France Déry à assister à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie à Trois-Rivières le vendredi 2 juin 2006. Ses dépenses seront remboursées par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Société Saint-Jean Baptiste/décision des fêtes du 400^{ème} de Québec

Le conseil reporte ce sujet en attendant d'avoir plus d'explications sur ce litige entre la Société Saint-Jean Batiste de Québec et les fêtes du 400^{ème} de Québec.

Rés. 2006-05-140 : CDC de Mékinac/demande de support financier

CONSIDÉRANT que la Corporation de développement communautaire de Mékinac nous demande la gratuité des locations de la salle municipale comme support financier à leur organisme;

CONSIDÉRANT que le tarif établi de location de la salle municipale pour tous les organismes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle maintient la tarification de la location de la salle municipale et n'acquiesce pas à la requête de la Corporation de développement communautaire de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-141 : Déterminer les travaux de voirie pour l'été 2006.

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour les travaux de voirie sont d'un montant de \$ 235 000.00 pour l'année financière 2006;

CONSIDÉRANT les travaux d'entretien et les salaires pour la voirie en 2006 seront de l'ordre de \$ 87 200.00;

CONSIDÉRANT la résolution 2006-04-115 demandant au Ministre des Transports une aide financière pour réaliser des travaux de voirie sur la rue Dupont et sur le chemin Saint-Michel Nord pour un montant de \$ 103 259.48;

CONSIDÉRANT les dépenses de voirie pour les réparations d'asphalte dans diverses rues sont d'un montant de \$ 20 000.00;

CONSIDÉRANT qu'il reste un solde aux prévisions budgétaires pour la voirie de \$ 24 540.52 plus le montant de l'aide financière que nous accordera le Ministre des Transport ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle effectue les travaux de voirie suivant pour l'année 2006 :

Chemin Saint-Pierre sud : changer un ponceau près du numéro civique 1500 pour un montant de \$ 3 800.00.

Chemin Saint-Joseph : changer un ponceau face au numéro civique 1771 pour un montant de \$ 5 200.00.

Chemin du Lac du Jésuite : réparation d'un ponceau à 700 mètres du début du chemin pour un montant de \$ 5 200.00

Route Marchand : réparation des gardes, des glissières de sécurité, des accotements et changer une balise pour un montant de \$ 2 422.00

Chemin Saint-Joseph : changer 10 morceaux de bois sur le tablier du pont pour un montant de \$ 368.00

Chemin du lac Traverse : réparation d'un appuis en bois sous le pont pour un montant de \$ 400.00

Chemin du Canton LeJeune : réparation des gardes du pont et installation de glissières de sécurité pour un montant de \$ 4 366.00.

Le tout pour un grand total des dépenses de voirie de \$ 21 756.00 excluant le salaire des employés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-142 : Marcel Guimond & Fils/offre de calcium comme abat poussière pour les chemins de gravier

CONSIDÉRANT l'offre de Marcel Guimond & Fils Inc. pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium pour nos chemins en gravier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Alain Vallée et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte l'offre de Marcel Guimond & Fils Inc. pour la fourniture et l'épandage de cinq (5) tonnes de chlorure de calcium sur les chemins de gravier de la Municipalité de Sainte-Thècle au prix de 550.00 la tonne métrique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-143: Demande de soumission pour fournir et planter des fleurs dans les aménagements paysagers de la municipalité

CONSIDÉRANT que le conseil municipal fera exécuter certains travaux par ses employés comme l'entretien et l'arrosage des aménagements paysagers de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil désire faire l'achat de fleurs annuelles de couleurs variées pour mettre dans ses aménagements paysagers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle demande une soumission aux entreprises suivantes Paysagiste Claudette Piché et à Centre Jardin Multi Fleur pour fournir, planter des fleurs annuelles ainsi que mettre les engrais nécessaires à leurs croissances et ce pour les endroits suivants :

Dans les plates-bandes de l'Hôtel de Ville au 301, rue Saint-Jacques Sainte-Thècle

Dans la plate-bande de la Coopération Solidarité Santé de Sainte-Thècle au 115 rue Lacordaire, Sainte-Thècle

Dans les plates-bandes et les bacs à fleurs de la Promenade Lacordaire

Dans la plate-bande à l'intersection des rue Notre-Dame et Saint-Jacques

Dans la plate-bande à la Caserne au 250 rue Saint-Gabriel, Sainte-Thècle

La soumission doit être déposée au bureau municipal avant le 26 mai 2006 à 16 heures. Le conseil municipal n'a pas l'obligation de procéder par appel d'offres mais qu'elle demande tout de même des prix, tout en se réservant la discrétion d'accorder le contrat à l'un ou l'autre des soumissionnaires même si le prix qu'il soumet n'est pas le plus bas.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Modification du bâtiment Pavillon Saint-Gabriel pour abriter le tracteur de la municipalité

Le conseil prendra des informations pour ce dossier et ce sujet est remis à une séance ultérieure.

Rés. 2006-05-144 : Rapport financier de l'OMH de Sainte-Thècle au 31 décembre 2005

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve les états financiers 2005 de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle tel qu'ils ont été présentés par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette, comptables agréés. Les revenus totalisent 72 347 \$ tandis que les dépenses s'élèvent à 129 935 \$ d'où un déficit total de 57 588 \$. La Société d'Habitation du Québec rembourse 90% de ce montant, ce qui représente une somme de 51 830 \$, et la Municipalité de Sainte-Thècle le solde de 10%, soit 5 759 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-145 : Achat de deux tondeuses et d'une débroussailleuse

CONSIDÉRANT la soumission de J.M. Sports pour l'achat de deux tondeuses et une débroussailleuse ;

CONSIDÉRANT que l'achat de ces équipements a été prévu aux prévisions budgétaires de l'année financière 2006 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte l'offre de J.M. Sports Enr. pour l'achat de deux tondeuses de marque Troy-Bilt et une débroussailleuse de marque Husqvarna pour un montant de 1 810.00 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-146 : Réfection d'une partie de la toiture de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que la toiture au dessus du bureau municipal coule et détériore les plafonds;

CONSIDÉRANT l'offre de Toitures Brouillard et Lévesque (1998) Inc. pour la réfection de cette toiture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle accepte l'offre de Toitures Brouillard et Lévesque (1998) Inc. pour la réfection de 1700 pieds carrés de la toiture de l'Hôtel de Ville de Sainte-Thècle pour un montant de 8 971.95 \$ taxes incluses. Une garantie de 5 ans est donnée sur la main d'œuvre. Les travaux sont les suivants :

Arracher la toiture existante

Fournir, poser et clouer Elastophène PS

Fournir, poser et souder Sopralène 250 granuler gris

Fournir, poser vent 3 et 4 pouces

Fournir, poser drain de 4 pouces

Fournir, poser flashing (bordure de toit)

Ramasser les débris

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÈGLEMENT 233-2006: DÉCRÉTANT L'OUVERTURE DE LA RUE CHARLES-AUDY ET DES TRAVAUX D'AQUEDUC, DE DRAINAGE, D'EXCAVATION ET DE FONDATION GRANULAIRE POUR LA CONSTRUCTION DE CETTE RUE.

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire d'ouvrir une nouvelle rue et de construire les services d'aqueduc, de drainage, d'excavation et de fondation granulaire pour desservir les futurs propriétaires de terrain de la rue CHARLES-AUDY;

ATTENDU QUE les plans, les devis et l'estimation du coût des travaux ont été préparés par Consultants MESAR Inc. en date du 18 avril 2006 ;

ATTENDU QUE les travaux d'aqueduc ont été autorisés par le Ministère de l'Environnement et de la Faune en date du _____;

ATTENDU QUE le coût total de ces travaux, y compris les frais de génie et de surveillance est de 184 042.00 \$;

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de ces travaux.

ATTENDU QU' un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à l'assemblée extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle le 20 mars 2006.

Résolution 2006-05-147

EN CONSÉQUENCE , il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir:

ARTICLE I

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle est autorisé à faire exécuter les travaux ci-après décrits, ainsi qu'à faire les dépenses ci-après mentionnées selon les plans et devis fournis par CONSULTANTS MESAR Inc., dossier 09927, lesquels sont annexés au présent règlement et en font partie intégrante:

Travaux de voirie	60 925.00
Travaux d'égout pluvial	30 250.00
Travaux d'égout sanitaire	25 190.00
Travaux d'aqueduc	30 100.00
Imprévus (10%)	14 647.00
TPS ET TVQ NET	12 930.00
Plans, devis d'ingénieur	10 000.00

GRAND TOTAL: **184 042.00**

Ces travaux seront faits en régie.

ARTICLE 2

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise une dépense n'excédant pas la somme de 184 042.00 \$ pour l'application du présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 184 042.00 \$ sur une période de 20 *ans*.

ARTICLE 4

Une partie de l'emprunt, représentant la somme de 7 858.82 \$ est destinée à renflouer le fond général de la municipalité pour les sommes engagées avant l'adoption du règlement, relativement à l'objet de celui-ci. Les dépenses engagées sont plus explicitement la préparation de plan et devis (voir résolution 2006-03-090) détaillées sur l'annexe B jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 5

L'emprunt sera remboursé en 20 ans conformément au tableau annexé au présent règlement comme annexe _____ pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 6

Taxation en frontage : Pour pourvoir à 90% des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à l'article 7 jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale basée sur l'étendue en front de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Pour pourvoir au solde (10%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité une taxe spéciale d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 7

Liste des propriétaires affectés par cette taxation au frontage, ainsi que leur dimension en front de cette rue :

François Groleau (lot 85-40-p) Matricule 8086-92-8692	frontage en mètre 71.62
Réjean Lavoie (lot 85-40-p) Matricule 8186-02-2360	frontage en mètre 22.86
Berthin Cloutier (lot 85-40-p et 86-30-p) Matricule 8086-93-9744	frontage en mètre 23.16
Berthin Cloutier (lot 85-40-p et 86-30-p) Matricule 8186-03-1629	frontage en mètre 23.16
Sylvain Trudel (lot 85-40-p et 86-30-p) Matricule 8186-03-3213	frontage en mètre 23.16

ARTICLE 8

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement d'une partie de la dépense visée à l'article 2.

ARTICLE 9

Le règlement entrera en vigueur selon la loi.

Secrétaire-trésorier

maire

Rés. 2006-05-148 : Demande au syndicat pour la revitalisation du terrain de baseball du Parc Éric Bédard

CONSIDÉRANT que le Club de baseball les Saints de Sainte-Thècle désire revitaliser le terrain de baseball du Parc Éric Bédard;

CONSIDÉRANT que le projet de revitalisation du terrain de baseball consiste en la reconstruction d'un abri de joueurs, le déplacement d'estrades et les couvrir, la construction d'un abri pour un restaurant et le

marqueur avec une terrasse sur le toit, aplanir le terrain longeant le terrain de tennis et recouvrir le champ intérieur de sable terreux;

CONSIDÉRANT que le Club de baseball les Saints de Sainte-Thècle finance ces travaux avec de l'aide financière de la Municipalité de Sainte-Thècle (\$ 15 000.00), la Caisse Populaire de Sainte-Thècle-Saint-Adelphe (\$ 10 000.00), le CDL de Mékinac PAIMR (\$ 3 500.00) et le solde par les intervenants du milieu;

CONSIDÉRANT que le Club de baseball les Saints de Sainte-Thècle désire faire réaliser ses travaux par un entrepreneur en construction avant le début de leur saison de baseball de 2006;

CONSIDÉRANT que le terrain de baseball du parc Éric Bédard appartient à la Municipalité de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Alain Vallée et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle demande au syndicat des employés municipaux de Sainte-Thècle d'accepter que le Club de Baseball les Saints de Sainte-Thècle puisse faire effectuer les travaux de revitalisation du terrain de baseball du Parc Éric Bédard par un entrepreneur privé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-149 : Emplois étudiants : surveillant de plage, préposé à l'entretien des parcs, animateur Parc Saint-Jean-Optimiste et recenseur pour les chiens

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle engagera des étudiants durant l'été 2006 pour les postes suivants : 1 surveillant de plage, 2 préposés à l'entretien des parcs, 3 animateurs au parc Saint-Jean-Optimiste, 2 préposés au recensement des chiens. Le comité de sélection pour l'engagement des étudiants est formé de France Déry, André Lacombe, Daniel Allard et Louis Paillé. Le comité de sélection fera passer des entrevues aux étudiants ayant envoyés leur curriculum vitae à la municipalité avant le 15 mai 2006 et recommandera des étudiants au conseil municipal pour occuper les postes disponibles pour l'été 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-150 : Recenseur pour les chiens et animateur au parc

CONSIDÉRANT le *Projet Jeunes au Travail Desjardins 2006* offert avec la collaboration de Carrefour Jeunesse Emploi;

CONSIDÉRANT que deux emplois reliés au recensement des chiens et comme animateur au parc pourraient être admissibles à ce projet;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal aimerait faire des recommandations via son comité de sélection pour l'embauche de deux étudiants par Carrefour Jeunesse Emploi afin de combler les postes d'un recenseur des chiens et d'un animateur au parc pour l'été 2006;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'engagement des deux étudiants sélectionnés par Carrefour Jeunesse Emploi et les représentants des Caisses Desjardins pour le poste de recenseur des chiens et animateur au parc, été 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-151 : Nivelage du terrain derrière le 115 rue Lacordaire (Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle)

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise l'inspecteur municipal à faire niveler le terrain derrière le 115 rue Lacordaire le tout pour un montant d' environ 500.00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-152 : MRC de Mékinac/rencontre d'information sur l'adoption du schéma d'aménagement révisé.

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle autorise

- Daniel Allard, conseiller et Louis Paillé, directeur général a assisté à la rencontre d'information sur l'adoption du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Mékinac le jeudi 11 mai 2006 en avant-midi.
- Daniel Allard, conseiller, Louis Paillé, directeur général et Jean-Yves Piché, inspecteur municipal a assisté à la rencontre d'information sur la gestion des cours d'eau de la MRC de Mékinac, le jeudi 11 mai 2006 en après-midi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-153 : Demande de Promotion Sainte-Thècle.

ATTENDU que le conseil a inclus dans ses prévisions budgétaires 2006 un montant de 10 000.00 \$ pour le développement local ;

ATTENDU que Promotion Sainte-Thècle Inc. désire réaliser des activités suivantes pour promouvoir le dynamisme de Sainte-Thècle : Journées Champêtres les 30 juin, 1 et 2 juillet 2006, implication dans le super moto-cross, soirées du vendredi au Parc St-Jean-Optimiste, spectacle d'automne (Éric Masson) ;

ATTENDU que Promotion Sainte-Thècle Inc veut acquérir une remorque fermée qui servirait à l'entreposage de matériel et boissons gazeuses nécessaires lors d'activités extérieures ;

ATTENDU que lorsque Promotion Sainte-Thècle n'aura plus besoin de cette remorque, elle reviendrait à la municipalité selon leur résolution du 22 mars 2006;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Thècle

- accepte de payer la remorque fermée au nom de Promotion Sainte-Thècle Inc. à même les argents prévus aux prévisions budgétaires de la municipalité pour le développement local soit un montant de \$ 5118.00 taxes incluses. Cette remorque servira pour les activités de Promotion Sainte-Thècle Inc.
- verse une aide financière à Promotion Sainte-Thècle Inc. d'un montant équivalent à \$ 7 500.00 moins le coût net de la remorque fermée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-154 : Vacances de Claude Martel et Louise Dumas, concierge

ATTENDU que les concierges de l'Hôtel de Ville demandent leur vacance comme suit :

Claude Martel demande ses vacances du 8 juillet au 13 août 2006

Louise Dumas demande ses vacances du 13 au 26 août 2006

ATTENDU que Louise Dumas demande un congé sans solde pour la période du 6 au 12 août 2006;

ATTENDU que les concierges devaient prendre leurs vacances tour à tour afin qu'il y est toujours un concierge de disponible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- accepte la période de vacance demandée par Claude Martel, concierge, soit du 8 juillet au 13 août 2006.
- accepte la période de vacance demandée par Louise Dumas, concierge, soit du 13 au 26 août 2006.
- refuse le congé sans solde demandé par Louise Dumas, concierge, soit du 6 au 12 août 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-155 : Éclairage public/ Demande de lumière de rue/Saint-Michel Nord et 4^e Avenue nord

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle mandate Jean-Yves Piché, inspecteur municipal :

- pour préparer un plan avec estimation de coûts aux fins d'installer une lumière de rue à l'intersection de 4^{ème} Avenue Nord et du Chemin Saint-Michel Nord.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-156 : Réseau en loisir/Mékin'art, formation des animateurs et mes premiers jeux

CONSIDÉRANT que l'offre de Réseau en loisir Mékinac pour que les jeunes de notre localité participent aux activités d'été Mékin'art et mes premiers jeux;

CONSIDÉRANT que Réseau en loisir Mékinac offrira une formation pour les animateurs de parc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- accepte de défrayer un montant de 100.00 \$ pour Mékin'art, 100.00 \$ pour mes premiers jeux afin que les jeunes de Sainte-Thècle puissent bénéficier de ces activités organisées par Réseau en loisir de Mékinac.
- accepte de défrayer un montant de 50.00 \$ par animateur de Sainte-Thècle qui assisteront à la formation dispensée par Réseau en loisir de Mékinac pour les animateurs de nos parcs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-157 : Annulation du solde résiduaire du règlement 207-2003

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Thècle a entièrement réalisé l'objet du règlement n° 207-2003 à un coût moindre que celui prévu initialement;

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 176 491.00 \$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'il existe un solde de 34 528.00 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales et des Régions qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt n° 207-2003 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est, par conséquent, proposé par : Jacques Tessier, appuyé par : Alain Vallée et résolu unanimement

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement n° 207-2003 soit réduit de 211 019.00 \$ à 176 491.00 \$

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et des Régions.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-158 : Organisme Info-Crime Mauricie/Offre de panneaux de sensibilisation

ATTENDU l'offre l'organisme Info-Crime Mauricie de nous vendre 2 panneaux « Info-Crime » pour installer aux extrémités de la municipalité dans le cadre de leur campagne de sensibilisation et de visibilité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'acheter de l'organisme Info-Crime Maurice 2 panneaux «Info-Crime» au coût de 50. 00 \$ chacun et de les installer aux entrées de la municipalité

ADOPTÉE UNANIMEMENT

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Claudette Piché demande des questions sur le point 18, sur le site internet de la MRC de Mékinac, les recommandations du Ministère de l'environnement concernant les sources d'eau potable et la coupe de bois sur les lots municipaux.

Roger Bacon demande des informations sur l'achat d'une remorque fermée, l'abri pour le tracteur et sur l'engagement d'une deuxième secrétaire.

Yvon Goulet demande qui a posé des rubans sur les terrains des sources d'eau potable, si les frais de interurbain téléphonique seront abolis bientôt et les lots municipaux feront objets d'aménagement forestier.

Marcel Bédard demande ce que signifie Mékin'art.

Rés. : 2006-05 159: Modification de la résolution 2006-04-127/Engagement d'une directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe

CONSIDÉRANT la résolution 2006-04-127 intitulée «Engagement d'une directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe est modifiée pour se lire comme suit :

CONSIDÉRANT que Christine Lapointe directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe a informé le conseil municipal de son intention de déménager à Drummondville et qu'elle recherchait un emploi dans cette ville;

CONSIDÉRANT que suite à l'annonce du départ éventuel de Christine Lapointe, le conseil municipal a publié une offre d'emploi pour la remplacer au poste de directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la municipalité;

CONSIDÉRANT que dix-sept (17) personnes ont répondu à cette offre d'emploi et le comité de sélection de la municipalité a recommandé l'engagement de Valérie Fiset pour occuper le poste directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

embauchera de la personne recommandée par le comité de sélection pour l'été 2006 soit du 19 juin 2006 au 1 septembre 2006 comme assistante secrétaire de la municipalité de Sainte-Thècle et son salaire sera de 14.50 \$ l'heure pour 35 heures par semaine.

Engagera la personne recommandée par le comité de sélection comme directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe un mois avant la date prévue du départ de Christine Lapointe ou plus tôt si Christine Lapointe se trouve un emploi et nous donne un préavis de 2 semaines. L'échelle salariale sera de : 0-6 mois \$ 16.00 l'heure. La candidate sera réévaluée après les six (6) premiers mois et une échelle salariale sera établie par le conseil municipal pour ce poste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006-05-160 : Lever de la séance

À 8 hres 40, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement de lever la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Directeur général/secrétaire-trésorier

Maire